

Commune de Puissalicon

ARRETE N° 2024-67

Interdiction de circuler et autorisation d'installer un échafaudage " rue de la Placette "

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 07 mai 2024, par laquelle Monsieur Frédéric COURTIN, 4 rue de la Placette – 34480 PUISSALICON, sollicite une autorisation de faire interdire la circulation ainsi que le stationnement et le dépassement, ainsi que d'installer un échafaudage en façades du bien situé « 4 rue de la Placette », afin de permettre le déroulement des travaux de réfection du toit en partie,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

Arrête

Article 1

Afin de permettre le déroulement des travaux, la circulation de tous les véhicules ainsi que le stationnement et le dépassement seront interdits devant le bien situé « 4 rue de la Placette », à partir du lundi 27 mai 2024 à 08H00, pour une durée de 15 jours.

Article 2

Le permissionnaire est autorisé à installer un échafaudage contre les deux façades du bien situé « 4 rue de la Placette ».

Article 3

Le permissionnaire devra poser des panneaux de signalisation réglementaires pour assurer la protection du chantier, des usagers de la route et des piétons.

Article 4

Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et Monsieur le Maire de la commune de Puissalicon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le 24/05/2024

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 24/05/2024

Puissalicon le 24/05/2024

Michel FARENC
Maire

